

RCS : LORIENT
Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00370
Numéro SIREN : 497 687 442
Nom ou dénomination : 2 TECH

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2019 sous le numéro de dépôt 8204

2 TECH

Société par actions simplifiée au capital de 7 000 euros

Siège social : 38C rue de Bretagne - ZA du Moustoir

Bâtiment 3 - 56950 CRACH

RCS LORIENT 497 687 442

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} février 2018 au 31 janvier 2019

« Certifiés conformes par la gérance »
Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Désignation de l'entreprise SAS 2 TECH Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 38 rue de Bretagne 56950 CRACH Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 7 6 8 7 4 4 2 0 0 0 1 0 Néant *

Exercice N clos le
31/01/2019

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 191
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	32 900
		Constructions	AP	AQ	266 490
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	122 072
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	118 493
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI	700	
TOTAL (II)		BJ	BK	542 847	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	250
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	233 995
		Autres créances (3)	BZ	CA	49 892
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	192 001	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	476 139	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 018 986	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 2 TECH		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 000)		DA	7 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	700	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	335 742	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	86 106	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	429 548	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	180 518	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	14 087	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	22 234	
	Dettes fiscales et sociales		DY	204 316	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	2 038	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	423 195		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	852 743		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		IF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		IG	261 938	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		IH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 2 TECH						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	35 211	FB		FC	35 211	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	933 359	FH		FI	933 359	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	968 571	FK		FL	968 571	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 203	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 058	
	Autres produits (1) (11)					FQ	27	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	975 861
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 853	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	132 108	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	370	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	84 855	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 874	
	Salaires et traitements*					FY	449 465	
	Charges sociales (10)					FZ	130 343	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	47 440
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4 076	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	865 389
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	110 472	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 828	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3 828	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 828)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	106 644	

Désignation de l'entreprise **SAS 2 TECH**

Néant *

Exercice N

PRODUITS EXCEPTIONNELS				Exercice N		
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			824	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			824	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				Exercice N		
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			1 037	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			1 037	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(212)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			20 326	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL			976 686	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM			890 580	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN			86 106	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			5 058	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			400		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels jointre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 037				
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				824		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise SAS 2 TECH										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
										3			
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 191	KE		KF			
CORPO RE LLES	Terrains					KG	32 900	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	222 075	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	44 415	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	83 927	KT		KU		38 144	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	65 548	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	29 040	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	18 948	LC		LD		4 956	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	496 854	LO		LP		43 100		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V		700			
TOTAL IV				LQ		LR		LS		700			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	499 046	ØH		ØJ		43 800			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	2 191	LW		1X	
CORPO RE LLES	Terrains				IP		LX		LY	32 900	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	222 075	MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH	44 415	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	122 072	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	65 548	MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	29 040	MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	23 904	MU			
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY		NG		NH	539 955	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				1I		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				1J		2E		2F	700	2G		
TOTAL IV				1J		NJ		NK	700	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	542 847	ØM			

Désignation de l'entreprise SAS 2 TECH

Néant *

CADRE A

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 191	PF		PG		PH	2 191
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	17 766	PN	8 883	PO		PQ	26 649
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV	5 921	PW	2 960	PX		PY	8 882
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	51 728	QA	18 071	QB		QC	69 800
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	17 532	QE	8 216	QF		QG	25 748
	Matériel de transport	QH	14 111	QI	5 489	QJ		QK	19 601
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	9 550	QM	3 818	QN		QO	13 369
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	116 610	QV	47 440	QW		QX	164 051
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	118 802	ØP	47 440	ØQ		ØR	166 243

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2	N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6	P7		P8		P9		Q1		
Terrains	Q2	Q3		Q4	Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1		R2	R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8	S1		S2		S3		S4		
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6		S7	S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5	T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2	U3		U4		U5		U6		
	Matériel de transport	U8		U9	V1		V2		V3		V4		
Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8	V9		W1		W2		W3		
Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W7		W8		W9		X1		
TOTAL III	X2	X3		X4	X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ		NR	NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Néant *

Désignation de l'entreprise : **SAS 2 TECH**

Exercice ouvert le : **01/02/2018** et clos le : **31/01/2019** Durée en nombre de mois **12**

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	968 571
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	968 571

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	27
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	2 203
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	5 058
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	7 290

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	140 962
Variation négative des stocks	OQ	370
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	84 410
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	4 076
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante	OY	
TOTAL 3	OJ	229 819

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	746 042
-----------------------------	------------------------------------	-----------	----------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	746 042
--	----	---------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X

Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	968 571
Effectifs au sens de la CVAE	EY	4
Période de référence	GY	0 1 / 0 2 / 2 0 1 8 GZ 3 1 / 0 1 / 2 0 1 9
Date de cessation	HR	/ / / / / / / / / /

VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel	YP	4
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe légale

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2 TECH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2019, dont le total est de 852 743 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 86 106 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié successivement par le règlement ANC n°2015-06 et n°2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

■ Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, qu'il n'existait pas d'indice montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

■ Règles et méthodes comptables

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 16 349 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

2 TECH

Société par actions simplifiée au capital de 7 000 euros
Siège social : 38C rue de Bretagne - ZA du Moustoir
Bâtiment 3 - 56950 CRACH
RCS LORIENT 497 687 442

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 JUILLET 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2019 s'élevant à 86 106 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

86 106 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 421 848 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 429 548 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

